



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01 + HEBDOS

## **Un pas de plus vers une réglementation renforcée dans le secteur des produits dérivés au Québec**

**Québec, le 19 juin 2008** – La ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget, est fière d'annoncer l'adoption, par l'Assemblée nationale, de la Loi sur les instruments dérivés.

« Cette loi, qui s'inspire des meilleures législations en la matière, est une première au Canada. Par le fait même, elle réaffirme la prédominance et le nécessaire rôle de l'Autorité des marchés financiers dans ce secteur d'activité au Canada », a soutenu la ministre des Finances. « Elle permettra également au Québec et à sa métropole de devenir un acteur mondial de premier plan dans un secteur prometteur et en forte croissance. Finalement, elle permettra à la Bourse de Montréal d'être plus efficace sur les marchés dans un contexte mondial très concurrentiel », a déclaré la ministre.

Le Québec dispose désormais d'un encadrement des plus modernes pour le commerce des instruments dérivés. « La toute nouvelle loi sur les instruments dérivés donne à l'industrie un cadre législatif clair qui répond à ses besoins de sécurité juridique, de souplesse et de transparence. Elle assurera aux investisseurs et à l'ensemble des utilisateurs de dérivés toute la protection nécessaire, ce qui contribuera à faire du Québec un des meilleurs endroits au monde pour négocier des instruments dérivés », a-t-elle poursuivi.

« Je crois qu'encore une fois, nous avons réussi à faire en sorte que l'encadrement législatif québécois, de par sa qualité et son efficience, favorise la contribution du secteur financier à l'accroissement de la richesse du Québec », a conclu la ministre.

- 30 -

**Source :** Catherine Poulin  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre des Finances,  
des Services gouvernementaux,  
responsable de l'Administration gouvernementale  
et présidente du Conseil du trésor  
418 643-5270  
514 873-5363